

Relations Internationales - Récital «cinq villes, cinq voix» - Participation financière de la Ville

Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur : Pour la seconde fois, l'Association pour la promotion des jumelages de la Ville de Fribourg, ville jumelée allemande de Besançon, a organisé, début septembre 2001, une série de récitals à Padoue, Besançon, Fribourg et Grenade, avec la participation de chanteurs et chanteuses lyriques originaires de ces trois cités partenaires de Fribourg.

Sur demande de Besançon, Kuopio, ville jumelée finlandaise avec laquelle a été fêté l'anniversaire des 15 ans de jumelage à cette même période, a été représentée par une soprano, Laura MOLNÁR.

Afin de prendre en charge une partie du coût de la participation de cette artiste lyrique de Kuopio, il a été convenu que la Ville de Besançon pourrait financer son déplacement aller-retour par avion de Kuopio à l'aéroport de Bâle-Mulhouse, estimé à 2 600 F (396,37 €).

Sur proposition de la Commission Relations Extérieures réunie le 31 août, il est demandé au Conseil Municipal d'accepter la prise en charge du transport par avion de Laura MOLNÁR et en conséquence de verser une subvention d'un montant de 2 600 F (396,37 €) à l'Association pour la promotion des jumelages de Fribourg (Gesellschaft zur Förderung der Städtepartnerschaften Freiburgs e.V.) pour l'aider à financer ce déplacement.

En cas d'accord, la dépense sera prise sur les crédits du Service Relations Extérieures - chapitre 92.04.6574.94036.00400 abondés par un transfert du 92.04.6256.01402.00400.

«**M. LE MAIRE** : Il y a un très beau concert à Besançon avec des solistes espagnols, italiens, allemands, une française Joëlle BEAUPIN et Laura MOLNÁR une finlandaise».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal statue favorablement sur ce rapport à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 9 octobre 2001.